

AIDES
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2011

**RAPPORTS
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice du 1^{er} Janvier 2011 au 31 Décembre 2011

AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2011

SOMMAIRE

- I. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

- II. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

AIDES
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2011

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandicci
93500 PANTIN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AIDES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le point 2.6 de l'annexe expose en page 19, les règles et méthodes comptables relatives aux traitements des subventions d'exploitation et des fonds dédiés.
Nous nous sommes attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des fonds dédiés et des produits constatés d'avance, ainsi que de la cohérence et de la pertinence des informations données en annexe sur ces points.
- Le point 14.2 de l'annexe expose en page 37, la nature et les principes retenus pour l'estimation des provisions.
Nous nous sommes assurés du bien-fondé des estimations retenues et de la pertinence des informations données en annexes relatives à ce poste.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans le point 19 de l'annexe (page 47 et suivantes), font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Tourne,
Le 15 mai 2012



P/ DURAND et Associés Aquitaine
Jean-Luc BEY
Commissaire aux comptes et Mandataire social

COMPTES ANNUELS



Membre de la Coalition Internationale Sida



Association AIDES

Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

SOMMAIRE

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	12
1.1. Soutien mutuel entre AIDES et la Coalition Internationale Sida (Plus)	12
1.2. Poursuite des actions de marketing de rue au Québec	13
1.3. Soutien du Fonds de dotation contre le sida LINK	14
1.4. Vente du local du siège de la région AIDES Nord Ouest Ile-de-France.....	14
1.5. La mise en place d'actions de dépistage rapide	15
1.6. Analyse de l'activité	16
2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	17
2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	17
2.2. Immobilisations financières.....	18
2.3. Stocks	18
2.3.1. Stocks de produits de prévention et de promotion.....	18
2.3.2. Stocks d'œuvres d'art.....	18
2.4. Créances	19
2.5. Disponibilités et concours bancaires courants	19
2.6. Traitement des subventions d'exploitation et fonds dédiés.....	19
2.7. Traitement des subventions d'investissement.....	20
2.8. Fonds dédiés sur dons et legs affectés.....	20
2.9. Legs	20
3. ENGAGEMENTS HORS BILAN	21
3.1. Engagements donnés.....	21
3.2. Engagements reçus	23
4. TABLEAU DE MOUVEMENT DES FONDS ASSOCIATIFS	23
5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES 2011	24
6. DECOMPOSITION DU RESULTAT PAR REGION	24
7. RESULTAT SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS	25
7.1. Résultat 2011	25
7.2. Affectation des résultats antérieurs à 2011	27
8. FILIALES ET PARTICIPATIONS	29
9. ENTREPRISES LIEES	29
10. REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS	31
11. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	31
12. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	32
13. COMMENTAIRES SUR LES IMMOBILISATIONS	34
14. COMMENTAIRES SUR LES PROVISIONS	37
14.1. Répartition des dotations et des reprises sur provisions	37
14.2. Nature des provisions	37
15. COMMENTAIRES SUR L'ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES	39
15.1. Répartition par financeur des créances de l'actif circulant à plus d'1 an	39
15.2. Répartition par financeur des produits constatés d'avance à plus d'1 an et 5 ans au plus	39
15.3. Emprunt souscrit et remboursement au cours de l'exercice.....	39
16. COMMENTAIRES SUR LES FONDS DEDIES	44
17. STRUCTURE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	44
18. DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES	45
19. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	47
19.1. Présentation des ressources	49
19.2. Présentation des emplois	50
19.3. Modalités de répartition du financement des emplois	53
19.4. Nature et quantité des aides en nature perçues par AIDES	56
19.4.1. Campagnes de publicité offertes	56
19.4.2. Autres dons en nature.....	57
19.5. Etat des effectifs bénévoles.....	58

BILAN

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net 31/12/2011	Net 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	35 904	35 904		
Concession, brevets et droits similaires	84 289	78 190	6 099	25 353
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				30 060
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	353 693		353 693	353 693
Constructions	2 948 783	883 958	2 064 825	2 410 202
Installations techniques, matériel et outillage industriel	188 777	142 979	45 798	50 303
Autres immobilisations corporelles	3 416 344	2 479 657	936 686	816 462
Immobilisations en cours	19 966		19 966	8 120
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	38 008		38 008	35 436
Prêts	1 013 878		1 013 878	1 113 458
Autres immobilisations financières	303 626	29 489	274 138	260 455
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	8 403 269	3 650 177	4 753 092	5 103 541

STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	102 450	92 205	10 245	87 975
Stocks de marchandises				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Avances, acomptes versés sur commandes	6 935		6 935	19 310
Créances usagers et comptes rattachés	326 074	1 005	325 068	379 290
Autres créances	4 954 450		4 954 450	3 692 436
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	25 442		25 442	
Disponibilités	2 101 054		2 101 054	1 543 028
Charges constatées d'avance (3)	384 785		384 785	299 711
ACTIF CIRCULANT (II)	7 901 189	93 210	7 807 979	6 021 751
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	16 304 458	3 743 387	12 561 070	11 125 291
------------------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an			475 003	505 339
(3) Dont à plus d'un an			1 134 951	627 802
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle			1 145 851	344 627
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	31/12/2011	31/12/2010
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819	1 327 819
Dont legs & dons contrepartie d'actifs immo. , subv. d'inv. affectés à des biens renouvelables		
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	748 694	725 436
Report à nouveau	(2 300 244)	(2 191 387)
Résultat de l'exercice (Excédent ou déficit) (4)	927 946	22 581
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Report à nouveau des résultats sous contrôle des tiers financeurs	154 226	55 069
Ecart de réévaluation	1 608 337	1 611 783
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	594 798	534 173
Provisions règlementées		
Droits des propriétaires (Commodat)	40 000	40 000
TOTAL (I)	3 101 576	2 125 475
Comptes de liaison (II)		
Provisions pour risques et charges	637 376	841 854
TOTAL (III)	637 376	841 854
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	725 303	360 369
Sur autres ressources	250 000	28 000
TOTAL (IV)	975 303	388 369
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	752 842	1 009 179
Emprunts et dettes financières divers (3)	867	567
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 687 869	1 909 099
Dettes fiscales et sociales	2 512 543	2 338 337
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 219	49 246
Autres dettes	255 423	775 732
Produits constatés d'avance (1)	2 633 051	1 687 434
TOTAL (V)	7 846 815	7 769 594
Ecart de conversion passif (VI)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	12 561 070	11 125 291
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)	6 668 965	6 537 999
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeur de banque	67 514	69 736
(3) Dont emprunts participatifs		
(4) Dont Compte 1201 : Excédent	810 113	375 073
Dont Compte 1291 : Déficit	184 318	242 732
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
ENGAGEMENTS DONNES :		

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	31/12/2011	31/12/2010
Ventes de marchandises		
Prestations de services	22 407	14 947
Produits des activités annexes	93 605	100 509
MONTANTS NETS DES PRODUITS D'EXPLOITATION	116 012	115 456
Production stockée	(10 635)	(3 240)
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	19 875 150	19 043 958
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	531 747	547 522
Collectes	18 242 564	17 041 320
Cotisations	51 117	53 569
Autres produits	233 677	306 894
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1) (I)	39 039 633	37 105 480
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]		
Autres achats et charges externes (2)	15 484 780	15 851 223
Impôts, taxes et versements assimilés	1 534 105	1 425 584
Salaires et traitements	11 931 813	11 178 641
Charges sociales	5 854 529	5 457 236
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	514 787	496 679
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actf circulant	93 210	589
Dotations aux provisions pour risques et charges	242 976	178 424
Autres charges	2 196 406	1 994 857
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3) (II)	37 852 605	36 583 231
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 187 028	522 248

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	31/12/2011	31/12/2010
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 187 028	522 248
Bénéfice attribué ou perte transférée (IV) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation (4)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	1 652	1 217
Reprises sur provisions et transferts de charges	53 167	1 710
Différences positives de change	289	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	55 107	2 927
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	15 419	101 242
Intérêts et charges assimilées (5)	136 830	122 283
Différences négatives de change	6 709	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	158 958	223 526
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(103 851)	(220 598)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II) + (V - VI)	1 083 177	301 650
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	255 237	68 936
Produits exceptionnels sur opérations en capital	554 599	332 730
Reprises sur provisions et transferts de charges	316 101	113 688
Total des produits exceptionnels (VII)	1 125 936	515 355
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	421 021	330 338
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	219 674	360 359
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	23 688	116 029
Total des charges exceptionnelles (VIII)	664 382	806 726
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	461 554	(291 371)
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	40 220 677	37 623 762
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)	38 675 945	37 613 482
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	1 544 731	10 280
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	325 133	309 459
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	941 918	297 158
EXCEDENT OU DEFICIT	927 946	22 581

Compte de Résultat (Troisième Partie)

(1) Dont produit afférents à des exercices antérieurs dont redevances sur crédit-bail mobilier		
(2) dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produit concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS		
Bénévolats	5 353 530	5 892 250
Prestation en nature	2 467 102	3 589 771
Dons en nature		
TOTAL	7 820 632	9 482 021
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à dispo gratuite des biens		
Prestations	2 467 102	3 589 771
Personnel bénévole	5 353 530	5 892 250
TOTAL	7 820 632	9 482 021

ANNEXE

Règles et Méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Règlement CRC 99-01 du 16 février 1999)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui sont :

- La continuité de l'exploitation,
- La permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- L'indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, édités par le plan comptable général 1999 (CRC N° 99-03 et ses règlements modificatifs), ainsi que par le plan comptable de la vie associative et le règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Faits marquants de l'exercice

1.1. Soutien mutuel entre AIDES et la Coalition Internationale Sida (Plus)

La Coalition Internationale Sida (Plus) a été lancée le 2 juin 2008.

Elle a pour but de :

- de promouvoir la démarche communautaire qui a pour but d'impliquer les personnes infectées, affectées ou vulnérables à l'infection à VIH/sida, tout à la fois dans l'expression de leurs problèmes de santé, la définition de leurs besoins, leurs priorités, mais aussi dans la prise de décision, ainsi que la réalisation et l'évaluation des actions de santé visant la lutte contre le VIH/sida dans le cadre d'une approche globale et un objectif de transformation sociale,
- de soutenir techniquement et matériellement ses Membres et ses Partenaires afin qu'ils soient en mesure de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions, dans le respect des réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs,
- de mener des actions de solidarité internationales, notamment en aidant au développement des organisations non gouvernementales de lutte contre le VIH/sida basées sur la démarche communautaire,
- de défendre les intérêts matériels et moraux de l'Union, d'assurer sa représentation et son intervention auprès des instances internationales.

Au 31 décembre 2011, elle compte dix adhérents composés :

- des quatre membres fondateurs : AIDES en France, ARCAD SIDA au Mali, la COCQ-Sida au Québec et l'ALCS au Maroc,
- de trois membres : ARAS en Roumanie, KIMIRINA en Equateur et Groupe Sida Genève en Suisse,
- et de trois partenaires : AMO-CONGO en République Démocratique du Congo, REV+ au Burkina Faso et l'ANSS au Burundi.

Afin de soutenir et de permettre la poursuite de l'activité de la Coalition, les 4 associations membres ont versé en 2011 un apport ; la part versée par AIDES s'élève à 1 500 K€ (pour 1 400 K€ en 2010).

De même, les membres ont bénéficié d'un apport financier versé par la Coalition d'un montant de 100 K€ ainsi que d'un appui technique pour certains d'entre eux.

L'apport de Plus à AIDES est un apport en numéraire qui ne comporte par de condition résolutoire d'affectation par l'apporteur à un projet définit. Comme en 2010, cet apport a donc été constaté dans un compte de racine 7583 « apport non affecté » pour 100 K€.

1.2. Poursuite des actions de marketing de rue au Québec

Le partenariat visant à soutenir des actions de collecte de rue entre la Fondation Québécoise Sida (FQS) et AIDES s'est poursuivi en 2011 sur la base du nouveau protocole d'accord entre AIDES et la Fondation Québécoise du Sida ainsi que d'une nouvelle convention de partenariat régissant les relations financières entre la Fondation, la CIS (Coalition Internationale Sida) et AIDES signés en avril 2010.

Ces accords ont pour objet :

- le financement par la Fondation Québécoise Sida des actions menées par des organismes de lutte contre le VIH/Sida. Soutenue par des associations qui sont des actrices majeures de la lutte contre le VIH/sida (AIDES, COCQ-SIDA), la Fondation s'engage à combattre la propagation du VIH/sida et à soutenir les personnes séropositives du Québec et des pays africains dans lesquels œuvrent les Membres et Partenaires africains de la CIS,
- la mise en place par la Fondation d'opérations de collecte de rue avec le recrutement de donateurs par prélèvements automatiques et par le biais d'un prestataire externe spécialisé dans ce type de collecte,
- les fonds collectés lors des opérations sont dédiés de manière équitable au financement des actions internationales de lutte contre le Sida menées en Afrique par la CIS, ses Membres ou Partenaires africains et des actions québécoises de lutte contre le sida menées par les Membres de la Fondation.

Le montant des avances remboursables réalisées par AIDES au profit de la FQS, pour financer les opérations de collecte, entre juillet 2007 et le 31 décembre 2011, s'élève à 1 740 K€.

Les avances remboursées, depuis le début du partenariat, par la FQS s'élèvent au 31 décembre 2011 à 1 173 K€.

A la clôture de l'exercice 2011, le montant du prêt apparaissant à l'actif du bilan est de 567 K€.

1.3. Soutien du Fonds de dotation contre le sida LINK

LINK est un fonds de dotation créé pour financer et soutenir, par tous moyens, le développement des programmes d'intérêt général de lutte contre le sida et ses maladies associées en France et à l'étranger dans le respect des droits, de l'identité et de la dignité de chacun.

Ce partenariat s'est poursuivi en 2011 au même titre que l'année 2010 par:

- L'organisation par le fonds de dotation LINK d'un dîner de soutien compte tenu de l'engagement et de la capacité des membres du fonds à recruter des participants au titre à ce dîner,
- Le versement par le fonds de dotation LINK à l'association AIDES des bénéfices générés par cette manifestation pour le financement de ses actions.

La participation du fonds de dotation LINK devant être reversée à AIDES au titre de la soirée du 22 novembre 2011 s'élève à 250 K€.

Au 31 décembre 2011, le solde des fonds à verser par LINK concernant le dîner s'élève à 250 K€.

1.4. Vente du local du siège de la région AIDES Nord Ouest Ile-de-France

L'association a procédé en décembre 2011 à la vente du local de l'ancien siège de la région AIDES Nord-Ouest Ile de France situé à Paris.

Cette vente a généré une plus value nette dans les comptes de l'exercice de 361 K€ (profit exceptionnel)

1.5. La mise en place d'actions de dépistage rapide

Les actions de réduction des risques incluant une offre de dépistage communautaire non médicalisé du VIH (test rapide à orientation diagnostique, TROD) visent :

- Un objectif de santé individuelle : faciliter l'accès renouvelé des personnes à leur statut sérologique autant de fois que de besoin, notamment pour celles appartenant aux groupes les plus exposés (hommes gays et afro-caribéens principalement) ;
- Un objectif de santé communautaire : doter les groupes, les communautés d'un outil de gestion de leur santé utilisable de manière autonome en fonction de leurs priorités et besoins ;
- Un objectif de santé publique : réduire le nombre de personnes ignorant leur séroconversion et donc plus susceptibles de contribuer à la transmission.

Depuis la publication de l'arrêté du 9 novembre 2010, AIDES a été habilitée à mener des actions de dépistage rapide par 23 Agences Régionales de Santé (ARS) en métropole, Guyane et Antilles.

Un cahier des charges, validé par les résultats des recherches menées, encadre les pratiques de dépistage et sert de référentiel auprès de la DGS (direction générale de la santé) et des ARS.

1015 actions réalisées en 2011 : 60 % dans des lieux de vie des communautés les plus exposées (70 % auprès des hommes gays, 15 % auprès des afro-caribéens, 15 % auprès des consommateurs de produits psycho-actifs) et 40 % dans les locaux de AIDES.

3000 tests réalisés, 90 % auprès des hommes gays et des afro-caribéens.

200 militants ont été formés.

19 projets sont co-financés par l'Assurance Maladie jusqu'en 2013.

Ces actions sont menées main dans la main avec des associations comme le SNEG et le RAAC-sida et mobilisent des partenaires communautaires locaux et des professionnels de l'accès aux soins et au dépistage.

Les habilitations ont été obtenues au cours de l'année 2011 ainsi que les réponses à nos demandes de financements à la fin du second semestre 2011 pour un montant global d'environ 1,6 M€.

Au 31/12/11, au regard du nombre de TROD effectués, un montant de 381 K€ de subventions CPAM a été comptabilisé en fonds dédiés.

1.6. Analyse de l'activité

L'exercice 2011 se solde par un excédent de 928 K€, représentant environ 2,3% du budget 2011.

Le résultat 2011 se décompose de la manière suivante :

- Un excédent sous contrôle de tiers financeurs de 810 K€ et un déficit sous contrôle de tiers financeurs de 184 K€, soit un résultat net cumulé de + 626 K€ dégagé sur les établissements médico-sociaux et donc sous contrôle de la tutelle (cf 7. Résultat sous contrôle de tiers financeurs des établissements CAARUD),
- Le résultat propre de AIDES excédentaire de +302 K€ qui s'explique principalement par l'impact dans les comptes de la vente de l'ancien siège de la délégation de la région Nord-Ouest Ile de France sur Paris.

Pour information le résultat exceptionnel 2011 s'élève à +461 K€.

Le montant des fonds associatifs progresse de + 46%, en passant de 2 125 K€ en 2010 à 3 102 K€ en 2011. Il faut noter qu'une partie de ces fonds 749 K€ constitue une réserve CAARUD susceptible d'impacter les résultats des exercices futurs en amputant d'autant les fonds propres.

2011 a été marquée par **l'obtention de financements d'actions de dépistage rapide communautaire intégrées au sein d'actions de prévention / RDR** à hauteur de 1,6 M€. Les actions de dépistage se sont mises en place sur l'ensemble de territoires d'action de AIDES (le territoire d'actions constitue depuis le 1^{er} janvier 2011 la plus petite entité politique de AIDES se substituant ainsi aux délégations départementales).

Le niveau de financement public (CPAM/CAARUD, DGS, ARS etc ...) progresse légèrement de 800 K€ entre 2010 et 2011 pour atteindre 18,4 M€. Mais si le montant des dotations CPAM sur les projets CAARUD est à la hausse de 710 K€ entre 2010 et 2011 et que de nouvelles dotations CPAM pour le financement des actions de dépistage sont apparues et ont été utilisées à hauteur de 433 K€ en 2011, le montant de la dotation DGS et des dotations ARS est en baisse de 587 K€. Notre crainte de contraction des financements publics, dans le cadre de la mise en place des Agences Régionales de Santé, s'est donc confirmée et risque de se poursuivre en 2012.

Les dons ont sensiblement progressé en 2011 (+ 1,2M€ entre 2010 et 2011). Tenant compte de la nécessité d'investir pour l'avenir dans un contexte de baisse des financements publics, un investissement en collecte de rue correspondant à 66 434 heures de programme a été réalisé.

C'est ainsi, que face aux besoins des territoires d'actions en soutien financier pour maintenir ou développer des actions, AIDES a pu reverser 2 828 K€ de dons au réseau en 2011 contre 3 058 K€ en 2010.

Malgré les difficultés rencontrées pour maintenir les sources de financements et la nécessité de garantir un résultat à l'équilibre voir excédentaire, le développement de l'innovation et de la transformation sociale est resté au cœur des préoccupations en 2011 : à titre d'exemple, le soutien aux DFA (départements français d'Amérique), le dépistage communautaire ainsi qu'une meilleure prise en compte des femmes à AIDES par l'organisation de la rencontre Femmes Séropositives en Action etc.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Evaluation de la valeur brute des immobilisations

A compter du 1er janvier 2005, l'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 impose d'effectuer une approche par composants concernant notamment la valorisation de nos actifs immobiliers et à déterminer des durées d'amortissement de chaque composant en fonction de leur durée d'utilisation.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). En l'absence de valeur résiduelle mesurable et significative, ces dernières n'ont pas été exclues des bases d'amortissement.

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Le mode d'amortissements retenu est la traduction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif par l'association.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

▪ Frais de recherche et développement (site Internet)	Linéaire sur 3 ans
▪ Logiciels :	Linéaire sur 1 an
▪ Autres immobilisations incorporelles	Linéaire sur 1 an
▪ Constructions / approche par composants	
▪ Gros œuvre, structure, parking	Linéaire sur 50 ans
▪ Façade, étanchéité, couverture	Linéaire sur 20 ans
▪ IGT (chauffage, climatisation, ascenseurs)	Linéaire sur 15 ans
▪ Agencements	Linéaire sur 12 ans
▪ Agencements et aménagements des constructions	Linéaire sur 3 à 10 ans
▪ Matériel et outillage	Linéaire sur 3 à 10 ans
▪ Matériel de transport	Linéaire sur 1 à 5 ans
▪ Matériel de bureau	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Matériel informatique	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Mobilier	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Autres matériels	Linéaire sur 4 à 5 ans

(Cf. : note 13 page 34)

2.2. Immobilisations financières

Valorisation des immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat des titres ainsi que les frais d'acquisition.

Dépréciation des immobilisations financières

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dépréciations d'immobilisations financières constatées concernent principalement la dépréciation de dépôts de garanties sur locaux pris par l'association.

Au 31 décembre 2011, AIDES détient 100 % des titres de la société AIDES EVENTS, pour une valeur de 10 K€.

Les comptes annuels de la société AIDES EVENTS arrêtés au 31 décembre 2011, font ressortir des capitaux propres positifs. Aucune provision pour dépréciation des titres n'a été comptabilisée.

2.3. Stocks

2.3.1. Stocks de produits de prévention et de promotion

Un suivi des stocks de produits de prévention et de promotion est effectué en extracomptable au sein du réseau. Il n'apparaît plus de stocks au bilan. Toutefois, ces produits, traités comptablement comme des consommables, peuvent faire l'objet d'écritures en Charges Constatées d'Avance à la clôture de l'exercice, selon les situations rencontrées dans le réseau.

2.3.2. Stocks d'œuvres d'art

Valorisation des stocks

Les œuvres d'arts données par des artistes, destinées à être revendues, et présentes en stocks au 31 décembre 2011, ont été valorisées dans les comptes de AIDES pour leur valeur de mise à prix lors de vente aux enchères d'art contemporain agréée au profit de AIDES.

Au 31 décembre 2011, le stock d'œuvre d'art est de 102 K€. Les stocks d'œuvres d'art enregistre une variation de négatif de - 11 K€.

Dépréciation des stocks

Une dépréciation peut être constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de réserve.

Au 31 décembre 2011, la provision pour dépréciation des stocks a été réajustée, pour un montant de 92 K€.

Par mesure de prudence, le stock d'œuvres d'art est provisionné à hauteur de 90% de sa valeur comptable.

2.4. Créances

Valorisation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale ; cette analyse est menée au « cas par cas ».

Au 31 décembre 2011, le niveau de dépréciation des créances est faible (1 K€).

(Cf. : note 15 page 39)

2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités et concours bancaires courants sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Les disponibilités et liquidités immédiates en devises existant à la clôture de l'exercice sont converties en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change au comptant et les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice (non applicable pour cet exercice).

Les comptes bancaires fusionnés des différents établissements de l'Association font l'objet d'une compensation entre soldes débiteurs et soldes créditeurs. Il résulte de cette compensation un solde unique qui apparaît à l'actif ou au passif du bilan.

2.6. Traitement des subventions d'exploitation et fonds dédiés

Conformément au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, et pour les subventions notifiées sur un exercice mais non consommées en totalité, la subvention est comptabilisée en produit sur l'exercice de notification et apparaît pour son montant total en compte de classe 74 - subventions d'exploitation. La partie non consommée fait l'objet d'une écriture de dotation en fonds dédiés qui traduit vis à vis du financeur l'engagement à réaliser sur les ressources affectées.

Lorsque le financeur refuse le report de consommation des fonds sur l'exercice suivant, le reliquat de subvention non consommé est constaté en dette, en subvention à reverser.

Concernant les conventions pluriannuelles, la partie rattachée à des exercices futurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

En 2006, AIDES a obtenu la création d'Etablissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues) relevant du code de

l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13). A ce titre, les produits de tarification globale liés au secteur médico-social ne font pas l'objet d'une écriture en fonds dédiés mais apparaissent en résultat. Ce résultat fait l'objet d'une affectation à résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

(Cf. : note 16 page 44)

2.7. Traitement des subventions d'investissement

Principe

Certaines immobilisations acquises par AIDES font l'objet d'une subvention de la part des financeurs. Ainsi, la subvention est comptabilisée lorsque l'immobilisation est inscrite à l'actif.

Quote-part de subvention virée au compte de résultat

Les subventions sont rapportées au compte de résultat d'une somme égale au montant de la dotation aux amortissements acquise ou créée au moyen de la subvention.

Sortie de la subvention d'investissement suite à la sortie de l'immobilisation financée

La subvention d'investissement suit le même régime que l'immobilisation qu'elle finance : en cas de sortie d'actif de l'immobilisation, la subvention d'investissement est également sortie du bilan. La partie de la subvention non rapportée au compte de résultat est soldée par un produit exceptionnel.

Subvention totalement amortie

Lorsque les subventions d'investissement sont totalement amorties, elles sont sorties du bilan, et ce, même si le bien figure toujours inscrit à l'actif de l'association.

2.8. Fonds dédiés sur dons et legs affectés

Ces fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan, lorsque la partie des ressources collectées auprès des donateurs et affectées par eux, n'ont pas encore été employées avant la fin de l'exercice.

2.9. Legs

Lors de la réalisation effective et définitive des biens meubles et immeubles, le compte correspondant de produits est crédité du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisitions ayant grevé le bien pendant sa transmission.

En ce qui concerne les legs en cours de réalisation, le montant global de ces legs est inscrit dans la poste « Autres dettes » au niveau du bilan (encaissements partiels).

3. Engagements hors bilan

3.1. Engagements donnés

3.1.1. Crédit-bail

Les redevances de crédit-bail restant à verser se décomposent de la manière suivante :

(en €)	31/12/2011	31/12/2010
Redevances à payer à moins d'un an	171 298	169 358
Redevances à payer de 1 à 5 ans	390 891	466 048
Redevances à payer à plus de 5 ans		
Total des redevances à payer	562 189	635 406

3.1.2. Privilèges de prêteurs de deniers, hypothèques et cautions en garantie de loyers

Dans le cadre du redéploiement de nos actions sur Paris Ile de France en 2011, AIDES a procédé à la location de nouveaux locaux assortie de cautions de garantie bancaire, octroyées par le Crédit Coopératif.

Deux demandes ont été effectuées en juin 2011, l'une pour un montant de 10 K€ sur une durée de 12 ans pour un local situé dans le département de la Seine Saint Denis, et la seconde caution pour un montant de 19 K€ sur une durée de 9 ans pour un local dans le 12^{ème} arrondissement de Paris.

Au 31 décembre 2011, le montant des engagements liés à des privilèges de prêteurs de deniers, hypothèque, gages et aux cautions en garantie de loyers s'élèvent à 1 561 K€. Ils sont répartis de la manière suivante (en €) :

Origine de l'emprunt	Type d'engagement	Profit	Année	Montant
Locaux du siège national	Privilèges de prêteurs	BFCC	2006	215 000
Locaux du siège de la délégation régionale de Grand Est	Privilèges de prêteurs	BFCC	2007	230 000
Locaux du siège de la délégation régionale de Sud Ouest	Privilèges de prêteurs	BFCC	2007	285 000
Travaux liés à l'acquisition de l'immeuble Sud Ouest	Hypothèque	BFCC	2007	130 000
Locaux du siège	Privilèges de prêteurs	BFCC	2008	230 000
Gage sur véhicule Sud Ouest	Privilèges de prêteurs	BFCC	2008	30 000
Locaux du siège de la délégation régionale de Grand Ouest	Privilèges de prêteurs	BFCC	2009	311 000
Locaux de la ville de Saint Denis (Territoire d'action Ile de France)	Caution en garantie de loyer	BFCC	2010	70 250
Locaux de Paris 8e (Territoire d'action Ile de France)	Caution en garantie de loyer	BFCC	2010	30 540
Locaux de Montreuil (93) (Territoire d'action Ile de France)	Caution en garantie de loyer	BFCC	2011	10 000
Locaux de Paris 12e (Territoire d'action Ile de France)	Caution en garantie de loyer	BFCC	2011	19 200
TOTAL				1 560 990

3.1.3. Engagement en matière de retraite.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du Code du Travail.

Les engagements de l'association en matière de retraite et d'indemnité de départ à la retraite, sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses actuarielles.

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision comptable mais leur montant est indiqué en annexe.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux : Taux d'actualisation net d'inflation : 3,50 %
Taux de croissance des salaires : 2,00 %
Taux de charges sociales : 43,00%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Turn over : 10 % pour les cadres et 30 % pour les non cadres

Compte tenu des hypothèses ci-dessus, les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2011 à 316 K€.

Au 31/12/2010, ces engagements s'élevaient à 281 K€.

3.1.4. Facilité de caisse avec le Crédit Coopératif.

AIDES a conclu avec le Crédit Coopératif une facilité de caisse garantie par des cessions de créances.

Au 31 décembre 2011, il n'existe aucun en cours à ce titre.

3.2. Engagements reçus

3.2.1. Legs

Les engagements de legs et donations autorisés en 2011 s'élèvent à 1 145 K€. Sur ces legs, les encaissements s'élèvent à 457 K€, soit un solde au titre de 2011 de 689 K€, restant à encaisser sur exercices à venir.

Les encaissements réalisés en 2011 sur les legs autorisés antérieurs à 2011 s'élèvent à 192 K€.

Compte tenu des encaissements réalisés en 2011 (649 K€), le solde total des engagements reçus en matière de legs à fin 2011 s'élèvent à 706 K€.

3.2.2. Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune

Au 31 décembre 2010, AIDES a procédé à l'abandon d'une partie de sa créance détenue sur la société AIDES EVENTS, pour un montant de 65 K€. Cet abandon, comptabilisé au résultat exceptionnel, est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au 31 décembre 2011, AIDES EVENTS, conformément aux engagements pris, a remboursé une partie de sa dette à hauteur de 13 K€ (produit exceptionnel pour l'association).

3.2.3. Droit individuel à la formation (DIF)

Le volume d'heures de formation cumulé, correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du DIF, s'élève au 31 décembre 2011 à 31 649 heures dont 366 heures pour les CDD.

4. Tableau de mouvement des fonds associatifs

(en €)	31/12/2010	+	-	31/12/2011
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819			1 327 819
Report à nouveau AIDES	-2 191 387	175 660	284 517	-2 300 244
Autres réserves	725 436	304 616	281 359	748 694
Résultat de l'exercice	22 580	927 946	22 581	927 946
Autres fonds associatifs				
Report à nouveau sous contrôle tiers financeurs	55 069	826 518	727 362	154 226
Apports de fusion	1 611 783		3 446	1 608 337
Subventions d'investissement nettes	534 173	60 902	277	594 798
Provisions réglementées	40 000			40 000
Total mouvements des fonds associatifs	2 125 474	2 295 642	1 319 541	3 101 576

Entre 2010 et 2011, les fonds associatifs enregistrent une progression nette de 976 K€ qui s'explique principalement par le résultat 2011 excédentaire de 928 K€.

Les autres mouvements de fonds propres concernant essentiellement les affectations de résultats sous contrôle de tiers financeurs et les mouvements sur les subventions d'investissement.

5. Evénements postérieurs à la clôture des comptes 2011

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture significatif à mentionner.

6. Décomposition du résultat par région

L'Association AIDES est composée de 6 régions administratives et du siège, tenant chacune leur propre comptabilité. Au 31 décembre 2011, la répartition des résultats de AIDES par région, avant annulation des opérations inter établissements -sans impact sur le résultat est la suivante :

(en €)	Total des charges	Total des produits	Résultat
Auvergne Grand Languedoc	3 105 428	3 044 726	-60 702
Grand Est	2 425 766	2 364 324	-61 442
Grand Ouest	3 468 652	3 596 549	127 897
Nord Ouest Ile de France	6 298 169	6 419 203	121 034
Rhône Alpes Méditerranée	3 988 466	3 896 641	-91 824
Sud Ouest	2 875 961	2 880 506	4 544
Siège National	24 505 313	25 393 752	888 439
Neutralisation des opérations entre Région	-7 049 891	-7 049 891	0
Total	39 617 863	40 545 810	927 946

Ces résultats intègrent des résultats à tiers détenteurs pour 626 K€ réparties par région de la manière suivante :

(en €)	Résultats tiers détenteurs 2011
Auvergne Grand Languedoc	-12 930
Grand Est	22 599
Grand Ouest	165 655
Nord Ouest Ile de France	251 057
Rhône Alpes Méditerranée	-18 587
Sud Ouest	218 000
Siège National	0
Total	625 794

Ainsi, le résultat propre de AIDES s'élève au 31 décembre 2011 à 302 152 €.

7. Résultat sous contrôle de tiers financeurs

L'Association AIDES a obtenu en 2006 la création d'établissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues).

La création d'établissements CAARUD relève du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13).

Ainsi, contrairement aux autres subventions publiques pour lesquelles est utilisée la notion de fonds dédiés, les produits de tarification globale non consommés ou surconsommés apparaissent dans le passif du bilan en résultat. Ce résultat fait l'objet l'année suivante d'une affectation à résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

A noter que l'association gère également des appartements de coordination thérapeutique (dispositif ACT) et un service d'accompagnement à la vie sociale (dispositif SAVS). Ces dispositifs relèvent également du cadre médico-social.

7.1. Résultat 2011

Les résultats des CAARUD détaillés par établissement sanitaire et social se traduisent en 2011 par un excédent sous contrôle de tiers financeurs de 810 K€ et un déficit sous contrôle de tiers financeurs de - 184 K€, soit un résultat net cumulé de + 626 K€.

A noter cependant que ces résultats à tiers financeurs 2011 intègrent :

- un excédent de 13 K€ sur Saint Martin (région Grand Ouest) qui relève du dispositif ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) soumis à la même réglementation que les CAARUD (Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF),
- un excédent de 24 K€ sur Saint Laurent du Maroni (région Grand Ouest) qui relève du dispositif ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) soumis à la même réglementation que les CAARUD (Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF),
- un déficit de (7 K€) sur la délégation de Paris (région Nord Ouest Ile de France) qui relève du dispositif SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) soumis également à la réglementation du Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF.

En 2011, la répartition des résultats sous contrôle à tiers financeurs par établissement médico-social est la suivante (en €) :

Région	Dpt	Délégation	Budget de Charges demandé (yc mesures nouvelles)	Budget de Charges accordé (yc mesures nouvelles)	Dotation globale 2011	Résultat excédentaire à tiers financeur	Résultat déficitaire à tiers financeur
AGL	31	Haute Garonne	441 975	388 436	388 436		-31 435
	34	Hérault	323 698	304 546	294 546	11 655	
	30	Gard	239 294	196 245	192 652		-11 653
	63	Puy de Dôme	224 317	201 884	198 134	18 503	
	<i>Sous-total</i>		<i>1 229 284</i>	<i>1 091 111</i>	<i>1 073 768</i>	<i>30 159</i>	<i>-43 089</i>
GE	25	Doubs	123 025	123 712	123 712	23 576	
	54	Meurthe et Moselle	181 732	174 198	174 198		-2 771
	57	Moselle	110 871	78 511	85 911		-18 820
	67	Bas Rhin					
	58	Nièvre	142 442	151 559	153 059	16 710	
	68	Haut Rhin	134 175	92 843	92 843	3 904	
<i>Sous-total</i>		<i>692 245</i>	<i>620 823</i>	<i>629 723</i>	<i>44 190</i>	<i>-21 591</i>	
GO	37	Indre et Loire	202 506	163 180	163 180		-32 934
	29	Finistère	222 412	213 348	213 348	15 472	
	35	Ille et Vilaine	241 615	251 714	251 714		-1 824
	53	Mayenne			102 046	123 152	
	85	Vendée	127 050	139 265	139 265	25 053	
	971	ACT - Saint-Martin	221 285	248 559	248 559	12 703	
	973	ACT - Saint-Laurent	472 204	145 080	145 080	24 035	
<i>Sous-total</i>		<i>1 014 868</i>	<i>1 016 066</i>	<i>1 263 192</i>	<i>200 414</i>	<i>-34 758</i>	
NOIF	59	Nord Pas de Calais	270 850	184 476	184 476	20 052	
	75	Paris	306 677	279 078	279 078	84 000	
	76	Haute Normandie	112 079	108 986	108 986	1 408	
	78	Yvelines	302 754	183 904	183 904	44 481	
	93	Seine Saint Denis	472 868	294 942	294 942	102 750	
	95	Val d'Oise	184 352	116 189	116 189	5 172	
	75	SAVS - Paris	163 051	130 412	130 412		-6 806
	<i>Sous-total</i>		<i>1 812 631</i>	<i>1 297 987</i>	<i>1 297 987</i>	<i>257 863</i>	<i>-6 806</i>
RAM	7	Ardèche	48 898	31 465	31 465	593	
	38	Isère	248 149	226 291	226 291		-32 102
	83	Var	338 953	254 591	254 591		-43 398
	84	Vaucluse	307 308	258 261	258 261	56 320	
	<i>Sous-total</i>		<i>943 308</i>	<i>770 608</i>	<i>770 608</i>	<i>56 913</i>	<i>-75 499</i>
SO	16	Charentes	168 994	197 895	186 624	47 420	
	17	Charente Maritime	218 683	218 610	207 178	52 773	
	64	Pau/Bayonne	129 224	170 832	163 241	84 323	
	86	Vienne	159 028	171 662	163 544		-2 575
	87	Haute Vienne	176 464	162 863	167 048	24 144	
	79	Deux Sèvres	143 596	171 566	146 432	11 914	
<i>Sous-total</i>		<i>995 989</i>	<i>1 093 428</i>	<i>1 034 067</i>	<i>220 575</i>	<i>-2 575</i>	
TOTAL			6 688 325	5 890 023	6 069 345	810 112,51	-184 318,35
TOTAL net			-		-	625 794,16	

7.2. Affectation des résultats antérieurs à 2011

Il appartient au gestionnaire des établissements médico-sociaux de faire une proposition d'affectation des résultats budgétaires (tableau 6-2- du cadre normalisé Compte Administratif) en application de l'article R. 314-51 du CASF modifié par le décret du 7 avril 2006.

L'affectation du résultat est décidée par les ARS, anciennement DDASS/GRSP, qui tient compte des circonstances qui expliquent le résultat.

En l'absence de décision d'affectation, les résultats antérieurs à 2006 ont été affectés l'année suivante dans les comptes de AIDES, en report à nouveau en attente d'affectation (excédentaire ou déficitaire) à tiers financeur.

En 2008, le montant des résultats 2006 et 2007 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation s'élève à 158 K€, dont 165 K€ d'excédent et 7 K€ de perte. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 145 K€ et au compte de report à nouveau pour 13 K€.

En 2009, les résultats antérieurs à 2008 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2009 s'élèvent à 418 K€, dont 568 K€ d'excédents et 150 K€ de pertes. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 422 K€ et au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour -10 K€ (cf. : note 4 page 23). L'écart de 6 K€ porte sur une régularisation de résultat sur le CAARUD 75 comptabilisée en 2009.

En 2010, les résultats antérieurs à 2009 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2010 s'élève à 387 K€, dont 435 K€ d'excédents et (48 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 355 K€ et au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour -18 K€ (cf. : note 4 page 23).

En 2011, les résultats antérieurs à 2010 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2011 s'élève à 117 K€, dont 426 K€ d'excédents et (309 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 23 K€, en subvention d'investissement pour 9K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour 42 K€ (dont des résultats excédentaires affectés au réduction de charges pour 71 K€) (cf. : note 4 page 23), et à d'autres postes pour 42 K€.

Le tableau ci-dessous présente l'historique des résultats par département des établissements médico-sociaux et leurs décisions d'affectation (en €) :

Rég. Dpt	Délégation	Résultat 2006		Résultats 2007		Résultats 2008		Résultats 2009		Résultats 2010		Report à nouveau CAARUD						Réserves CAARUD		Subvention d'investissement CAARUD			
		Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédent affecté au financement des mesures d'assablation	RAN déficitaire débiteur	RAN déficitaire dépenses refusées	Dépenses non opposables aux tiers financiers	Résultat non affectés	Affectés à l'investissement	Reserve de trésorerie	Reserve de compensation	Subvention d'investissement CAARUD			
AGL																							
	31 Haute Garonne	47 000		52 334		15 384		-14 376		7 793					7 793								
	34 Hérault	33 086		30 273		14 381		-176		22 839					22 839								
	40 Gard		-18 230		-21 954		-21 954		-41 487		19 553				-54 335								
	83 Pyr. de G. et N.		-8 579												5 013								
	Sous-total	80 086	-22 809	82 769	-2 058	29 746	-32 465	7 071	-50 040	68 429	0	0	0	0	-23 878	20 000	27 730	27 730	24 733	10 685	10 685	131 009	
GE																							
	25 Doubs	10 031		17 224		803		11 393		15 977					28 006								
	54 Meurthe et Moselle		-2 110					23 380		1 377					-2 110								
	57 Moselle	936		20 760		-5 244		-6 558		16 799					4 970								
	67 Bas Rhin		-28 473		-311			-1 585		14 949					-7 006								
	58 Nievre	0		16 562		-15 548		15 538		3 975					33 560								
	69 Haut Rhin	13 839		5 191		4 280		56 503		53 078					55 427								
	Sous-total	24 869	-28 583	66 277	0	4 863	-69 415	56 503	-8 124	53 078	-13 347	603	-30 240	-8 474	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GO																							
	37 Indre et Loire		-522			22 318		14 534		56 572					56 059								
	28 Finistère	21 039		112 086		-9 340		17 754		6 737					28 723								
	35 Ile et Vilaine	52 757		-9 755		-43 591		19 169		21 780					28 204								
	85 Vendée	1 724		-1 408		-4 463		13 430		-4 117					44 079								
	871 ACT. St-Martin					-71 189		14 482		-58 916													
	Sous-total	75 520	-522	112 086	-20 564	22 318	-71 189	205 336	0	87 100	-69 033	0	0	0	132 953	0	0	0	0	175 633	0	0	8 455
NOIF																							
	59 Nord Pas de Calais	37 829		35 091		13 708		-9 822		18 953					14 833								
	75 Paris	0	-1 398			719		-48 505		-31 745					-31 745								
	76 Haute Normandie	26 841		57 589		9 063		2 512		108					28 841								
	78 Yvelines	0	-332			22 127		21 079		37 651					46 714								
	93 Seine Saint Denis	0	-170			21 727		57 027		11 057					-42 433								
	95 Val d'Oise	0				48 396									-34 045								
	75 SAVS - Paris	64 770	-1 890	207 705	0	197 990	-4 020	192 745	-58 326	67 770	-109 053				-19 755	65 692	103 973	209 107					
	Sous-total	129 440	-2 280	447 100	-4 020	369 804	-4 020	369 804	-31 745	36 904	-688	19 749	-688	-25 008	14 833	43 180	2 512	108	958	958	7 507	1 308	12 000
RAM																							
	7 Ardèche		-4			1 541		6 181		16 424					-3 751								
	38 Isère	37 413		32 470		18 400		-33 378		43 550					-3 027								
	83 Vaucluse	15 291		-22 388		-31 356		48 659		37 574					-34 094								
	Sous-total	52 705	-13 405	38 103	-42 658	19 940	-38 040	54 639	-37 662	59 974	-15 911	0	4 488	4 488	-18 692	0	0	0	0	0	0	0	0
SO																							
	18 Charentes	0		28 895		0		747		7 908					7 908								
	17 Charente Maritime					688		-91 081		10 711					10 711								
	64 Pyrénées Atlantiques	17 001				688		-91 081		20 106					1 686								
	87 Haute Vienne	0				688		-91 081		20 106					-1 630								
	79 Deux Sèvres	14 375		3 931		0		747		38 723					-809								
	Sous-total	329 372	-87 209	530 766	-71 755	275 545	-307 021	427 243	-188 084	375 074	-243 835	70 124	-33 438	-34 334	54	85 692	131 703	531 286	0	0	0	0	28 895
TOTAL																							
	TOTAL net	262 163		488 011		-31 476		228 159		131 438		154 224,56	-33 438	-34 334	81 913	85 692	748 883	531 286	0	0	0	0	155 594

Au 31 décembre 2011, les résultats des établissements médico-sociaux en instance d'affectation de la part des financeurs s'élèvent à 81 K€.

Les fonds propres des établissements médico-sociaux au 31 décembre 2011, y compris les subventions d'investissement, s'élèvent à 2 139 K€ et sont répartis dans les postes suivants :

- 571 K€ de subventions d'investissement nettes des établissements médico-sociaux (871 K€ en subvention d'investissement brut et 300 K€ de subvention d'investissement rapportée au compte de résultat),
- 749 K€ en compte de réserves,
- 626 K€ correspondant au résultat des établissements médico-sociaux 2011
- 154 K€ en report à nouveau,
- 40 K€ de provision pour réserve de trésorerie.

8. Filiales et participations

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des titres détenus sur les filiales et participations :

(en €)	Titres détenus	Brut	Net	Résultat 2011
SASU AIDES EVENTS	100,00%	10 000	10 000	4 409

La SASU AIDES EVENTS immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 3 décembre 2009 est détenue à 100 % par AIDES. Son objet social est la vente au détail de tous produits de toutes natures, matériels ou immatériels, par correspondance ou Internet.

Le deuxième exercice comptable de la société AIDES EVENTS clos au 31 décembre 2011 se solde par un excédent de 4,4 K€ et fait apparaître un montant de capitaux propres de 10 K€.

9. Entreprises liées

AIDES EVENTS :

Le deuxième exercice comptable de la société AIDES EVENTS a été clos le 31 décembre 2011 aussi les opérations réalisées entre AIDES et AIDES EVENTS ont fait l'objet d'une validation réciproque.

Le résultat de la société AIDES EVENTS au 31/12/11 s'élève à + 4 409 €.

Les postes identifiés dans les comptes de AIDES au 31 décembre 2011 sont :

- des titres immobilisés pour 10 000 €,
- des créances AIDES EVENTS dans les comptes de AIDES pour 14 938 €
- des transferts de charges pour un montant de 4 K€ correspondant à la facturation de moyens techniques et humains au profit de AIDES EVENTS. Cette dernière prestation fait l'objet d'une convention.
- un produit exceptionnel de 13 000 € liée au retour de l'abandon d'une partie du compte courant avec clause de retour à meilleur fortune qui avait été constaté en 2010.

10. Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants

La loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit une meilleure transparence et une plus grande précision dans l'affichage des rémunérations des dirigeants.

L'article 20 stipule que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 € et recevant plus de 50.000 € de subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale doivent publier chaque année les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

C'est en conformité avec ces dispositions réglementaires, et avec l'avis de la commission des études juridiques de la C.N.C.C. (bulletin n° 146 de juin 2007) que les rémunérations 2011 des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de AIDES sont présentés dans l'annexe de façon globalisée :

(en €)	31/12/2011	31/12/2010
Rémunération brute	207 158	206 951
Avantage en nature		
Total	207 158	206 951

Les données concernent un administrateur, le directeur général, et un directeur délégué.

Les dirigeants bénéficient de remboursement de frais sur la base de justificatifs qui font l'objet d'une mention dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes en ce qui concerne le dirigeant bénévole.

11. Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2011 est de 166 684 €, et se décompose comme suit :

- honoraires concernant la mission de contrôle légal des comptes pour 108 224 €
- honoraires concernant les diligences directement liées à la mission pour 58 460 €

12. Transactions avec les parties liées

Coalition Internationale du Sida (Plus)

Afin de soutenir et de permettre la poursuite de l'activité de la Coalition Internationale du Sida (Plus), les associations membres, dont AIDES fait partie, ont versé un apport au titre de l'exercice 2011. Le montant de l'apport effectué par AIDES est 1 500 K€.

Au 31 décembre 2011, AIDES doit leur verser le solde, soit 300 K€.

De leur côté, les membres ont bénéficié d'un apport financier à hauteur de 100 K€ chacun, dont AIDES, de la part de la Coalition Internationale du Sida. Cet apport ne fait l'objet d'aucune affectation et apparaît en compte 7583 «Apport versé ».

Par ailleurs, une convention de mise à disposition de locaux et de services généraux s'est poursuivie sur l'exercice 2011 entre les deux associations.

Le montant refacturé au titre de l'exercice 2011 est de 20 K€.

Enfin, AIDES facture à la Coalition Internationale du Sida, 1/5^{ème} du salaire du directeur général sur 4 mois et 4/5^{ème} du secrétaire permanent de AIDES. Le montant comptabilisé en 2011 est de 110 K€.

Fondation Québécoise du Sida (FQS)

Une convention de partenariat signée initialement en 2007 avec la Fondation Québécoise du Sida s'est poursuivie sur l'exercice 2011. Cette convention a but de soutenir les actions de collecte de rue au Québec.

Au 31 décembre 2010, le montant du prêt inscrit à l'actif du bilan de AIDES s'élevait à 718 K€.

Au cours l'exercice 2011, de nouvelles avances de trésorerie ont été accordées à la FQS pour 407 K€ et dans le même temps la FQS a remboursé à AIDES la somme de 558 K€.

Au 31 décembre 2011, le montant du prêt inscrit à l'actif du bilan de AIDES s'élève à 567 K€.

Fonds de dotation LINK

Le fonds de dotation LINK a été créé en 2010, et a organisé un dîner au mois de novembre 2011 au profit de AIDES.

Le montant net des fonds collectés au titre de cette soirée par LINK et reversé à AIDES, a été provisionné à hauteur de 250 K€.

Au 31 décembre 2011, AIDES n'a perçu aucune somme sur ce dîner.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement	35 904		
Autres immobilisations incorporelles	115 852		5 829
	151 756		5 829
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	353 693		
Constructions sur sol propre	2 382 681		
Constructions sur sol d'autrui	229 559		1 463
Constructions installations générales	609 489		
Installations techniques et outillage industriel	190 302		2 097
Installations générales, agencements et divers	983 397		138 237
Matériel de transport	544 838		161 542
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 649 927		149 054
Emballages récupérables et divers	7 822		
Immobilisations corporelles en cours	8 120		19 966
Avances et acomptes			
	6 959 827		472 358
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	35 436		2 572
Prêts et autres immobilisations financières	1 442 349		605 036
	1 477 785		607 608
TOTAL GÉNÉRAL	8 589 369		1 085 795

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dével.			35 904	
Autres immobilisations incorporelles		30 445	84 289	
		30 445	120 193	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			353 693	
Constructions sur sol propre		274 408	2 108 273	
Constructions sur sol d'autrui			231 021	
Constructions installations générales			609 489	
Install. techn., matériel et out. industriels		3 622	188 777	
Inst. générales, agencements et divers		149 224	972 410	
Matériel de transport		31 812	674 568	
Mat. de bureau, informatique et mobil.	54	36 393	1 762 534	
Emballages récupérables et divers	990		6 832	
Immobilisations corporelles en cours	4 022	4 098	19 966	
Avances et acomptes				
	5 066	499 557	6 927 563	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			38 008	
Prêts et autres immo. financières	3 551	726 330	1 317 504	
	3 551	726 330	1 355 513	
TOTAL GÉNÉRAL	8 616	1 256 332	8 403 269	

13. Commentaires sur les immobilisations

La valeur brute de l'actif immobilisé enregistre une diminution nette de 186 K€.

Cette diminution s'explique principalement par :

- La vente du local de la délégation régionale situé à Paris, soit un impact de - 274 K€ ;
- Les remboursements de prêts de la Fondation Québécoise du Sida à hauteur de - 558 K€.
- La mise au rebut d'installation générale de la région du Sud Ouest pour 110 K€.

Parallèlement à ces diminutions, on note des augmentations de l'actif immobilisé et concernent essentiellement :

- L'acquisition de matériels de transports, soit un impact de + 162 K€,
- La location de nouveaux locaux, se traduisant par le versement de dépôts et cautionnements, soit un impact de +63 K€.
- L'octroi de nouvelles avances de trésorerie à la Fondation Québécoise du Sida, soit un impact de +407 K€.
- Le versement de la cotisation effort à la construction de l'exercice sous forme de prêt pour +56 K€.

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.	35 904			35 904
Autres immobilisations incorporelles	60 440	25 083	7 333	78 190
	<u>96 344</u>	<u>25 083</u>	<u>7 333</u>	<u>114 094</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	483 156	83 698	85 704	481 149
Constructions sur sol d'autrui	81 149	29 515		110 664
Constructions installations générales	247 223	44 922		292 145
Installations techn. et outillage industriel	139 999	6 601	3 622	142 979
Inst. générales, agencements et divers	620 523	94 034	149 224	565 333
Matériel de transport	352 839	72 380	31 812	393 407
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 395 170	160 241	34 493	1 520 918
Emballages récupérables et divers	990		990	
	<u>3 321 048</u>	<u>491 391</u>	<u>305 845</u>	<u>3 506 595</u>
TOTAL GÉNÉRAL	3 417 392	516 474	313 177	3 620 688

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement	25 083		
Autres immobilisations incorporelles			
	<u>25 083</u>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	83 674		24
Construction sur sol d'autrui	29 515		
Constructions installations générales	44 922		
Installations techniques et outillage industriel	6 601		
Installations générales, agencements et divers	92 444		1 590
Matériel de transport	72 380		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	160 167		74
Emballages récupérables et divers			
	<u>489 704</u>		<u>1 687</u>
TOTAL GÉNÉRAL	514 787		1 687

Provisions inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	40 000			40 000
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	40 000			40 000

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour grosses réparations Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	841 854	266 176	470 654	637 376
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	841 854	266 176	470 654	637 376

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	68 436 25 110 589	14 219 92 205 1 005	53 167 25 110 589	29 489 92 205 1 005
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	94 135	107 429	78 866	122 699

TOTAL GÉNÉRAL	975 989	373 605	549 519	800 075
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

14. Commentaires sur les provisions

14.1. Répartition des dotations et des reprises sur provisions

(en €)	Dotations 2011	Reprises 2011	Dotations 2010	Reprises 2010
Eléments d'exploitation	336 186	180 252	179 013	273 562
Eléments financiers	15 419	53 167	76 242	1 710
Eléments exceptionnels	22 000	316 101	136 960	113 688
Total	373 605	549 519	392 215	388 961

14.2. Nature des provisions

En vertu du principe de prudence comptable, l'ensemble des litiges avec des tiers présentant un risque avéré pour l'association a été provisionné.

Les principaux mouvements concernent :

- Une dotation aux provisions pour risque prud'homme sur la région Rhône Alpe Méditerranée a été constituée à hauteur de 176 K€,
- Une reprise de provisions pour risques de non recouvrement du solde de la subvention de l'Union Européenne soit 62 K€,
- Une reprise de provision de 25 K€ concernant des travaux complémentaires pour remise en état du local Arc en Ciel dans la région Nord Ouest Ile de France,
- Une reprise de provision exceptionnelle de 248 K€ concernant une créance sur Antoine et Associés dont la société est en liquidation judiciaire,
- Une provision pour dépréciation des stocks et œuvres d'art de 92 K€. Le risque provisionné s'élève à 90% de la valeur du stock,
- Une dotation complémentaire de 22K€, de la provision pour risque de non remboursement du prêt octroyé par AIDES à la fondation Québécoise du Sida. Le risque provisionné global s'élève à 40 % de la créance à la date de clôture,
- Une dotation aux provisions pour risque de non recouvrement du solde de la subvention INPES 2008 pour 20K€.

État des échéances des Créances et Dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 013 878	475 003	538 875
Autres immobilisations financières	303 626		303 626
	1 317 504	475 003	842 501
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	326 074	326 074	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 397	9 397	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 835	90 835	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	3 822 578	3 776 960	45 618
Groupe et associés	14 938		14 938
Débiteurs divers	999 270	767 376	231 894
	5 263 091	4 970 642	292 450
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	384 785	384 785	
TOTAL GÉNÉRAL	6 965 381	5 830 430	1 134 951

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	73 185	73 185		
- à plus d' 1 an à l'origine	679 657	203 270	476 387	
Emprunts et dettes financières divers	867		867	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 687 869	1 687 869		
Personnel et comptes rattachés	873 637	873 637		
Sécurité sociale et autres organismes	1 176 949	1 176 949		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	461 958	461 958		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	4 219	4 219		
Groupe et associés				
Autres dettes	255 423	255 423		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 633 051	1 931 882	701 169	
TOTAL GÉNÉRAL	7 846 815	6 668 391	1 178 424	

15. Commentaires sur l'état des échéances des créances et dettes

La mise en place progressive de partenariats pluriannuels avec les bailleurs conditionne la réalisation financière des conventions sur plusieurs exercices d'où notre mention des échéances à plus d'un an pour les principaux financeurs.

15.1. Répartition par financeur des créances de l'actif circulant à plus d'1 an

(en €)	2011	2010	Var (€)	Var (%)
Union Européenne	45 618	80 237	-34 619	-43%
Ministère des Affaires étrangères	0	501 921	-501 921	-100%
INPES	0	44 886	-44 886	-100%
Autres collectivités	191 894	0	191 894	N/A
Autres créances	40 000	0	40 000	N/A
Total	277 512	627 044	-349 532	-55,7%

15.2. Répartition par financeur des produits constatés d'avance à plus d'1 an et 5 ans au plus

(en €)	2011	2010	Var (€)	Var (%)
Union Européenne	36 392	59 509	-23 117	-39%
Agence Française de Développement	596 362	491 863	104 499	21%
Autres financeurs	68 415	0	68 415	N/A
Total	701 169	551 372	149 797	27%

15.3. Emprunt souscrit et remboursement au cours de l'exercice

(en €)	2011	2010	Var (€)	Var (%)
Emprunt souscrit		0	0	
Emprunt remboursé	252 408	557 692	-305 284	-55%
Variation des emprunts nette (hors intérêts courus)	-252 408	-557 692	305 284	-55%

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État et subventions à recevoir Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	1 094 137

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 671
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	336 947
Dettes fiscales et sociales	1 431 113
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	26 087
Autres dettes	15 804
TOTAL	1 815 623

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	384 785	2 633 051
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	384 785	2 633 051

Tableaux de suivi des Fonds Dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Fonds dédiés - Siège National		39 540		39 540
Fonds dédiés - Grand Est	18 605	48 375	18 605	48 375
Fonds dédiés - Nord Ouest	139 500	170 863	136 000	174 363
Fonds dédiés - Grand Ouest		76 638		76 638
Fonds dédiés - Sud Ouest	69 463	102 533	39 613	132 383
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc	114 085	109 850	94 200	129 735
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée	21 715	144 120	11 715	154 120
TOTAL (I)	363 369	691 918	300 133	725 304

II-RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Dons Manuels				
Fonds dédiés - Siège National	25 000	250 000	25 000	250 000
Fonds dédiés - Grand Est				0
Fonds dédiés - Nord Ouest				0
Fonds dédiés - Grand Ouest				0
Fonds dédiés - Sud Ouest				0
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc				0
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				0
TOTAL A	25 000	250 000	25 000	250 000

	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Legs et donations				
Fonds dédiés - Siège National				0
Fonds dédiés - Grand Est				0
Fonds dédiés - Nord Ouest				0
Fonds dédiés - Grand Ouest				0
Fonds dédiés - Sud Ouest				0
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc				0
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				0
TOTAL B	0	0	0	0

SOUS TOTAL A + B (II)	25 000	250 000	25 000	250 000
------------------------------	---------------	----------------	---------------	----------------

TOTAL GENERAL I + II	388 369	941 918	325 133	975 303
-----------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

16. Commentaires sur les fonds dédiés

L'écart de mouvement constaté dans le tableau des fonds dédiés s'explique par : 29 850 € transférés directement de fonds dédiés à subvention d'investissement sur Sud Ouest.

Les fonds dédiés constitués sur l'exercice correspondent principalement à des fonds dédiés sur les actions dépisages environ 630 K€.

Au 31 décembre 2011, la répartition des fonds dédiés par financeur est la suivante :

Répartition des fonds dédiés par financeur	31/12/11	31/12/10	Var (€)	Var (%)
Financement DGS		0	0	N/A
Financement GRSP / ARS	275 703	278 040	-2 337	-1%
Financement CPAM / CRAM / CNAM	387 050	65 328	321 722	492%
Financement Conseils Régionaux / Généraux	13 010	10 000	3 010	30%
Financement autres ministères			0	N/A
Financement des communes			0	N/A
Financement autres établissements publics	49 540	10 000	39 540	395%
Financement SIDACTION			0	N/A
Financement autres établissements privés			0	N/A
Donateurs privés	250 000	25 000	225 000	9
Total	975 303	388 369	586 935	151%

17. Structure du résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2011, le résultat exceptionnel s'élève à +462 K€. Il se décompose de la manière suivante :

(en €)	31/12/2011	31/12/2010	Var (€)	Var (%)
Prix de vente des immobilisations cédées	554 320	331 373	222 947	67%
Valeur nette comptable des immob.	-219 674	-360 359	140 686	-39%
Autres produits exceptionnels	25 904	10 808	15 096	140%
Autres charges exceptionnels	-326 339	-80 709	-245 629	304%
Reprise sur prov. et amort. exceptionnels	316 101	113 688	202 413	178%
Dotations aux prov. et amort. exceptionnels	-23 687	-116 029	92 342	-80%
Produits sur exercices antérieurs	229 333	58 128	171 205	295%
Charges sur exercices antérieurs	-92 171	-219 918	127 747	-58%
Quote part exceptionnelle de subv. d'invest.	279	1 358	-1 079	-79%
Pénalités, amendes	-2 430	-2 976	546	-18%
Dons exceptionnels	-82	-30	-52	172%
Subventions irrécouvrables	0	-16 704	16 704	-100%
Fonds dédiés à rembourser	0	-10 000	10 000	-100%
Résultat exceptionnel	461 554	-291 371	752 925	-258%

Les dotations aux provisions exceptionnelles sont détaillées en point 14.2 page 37.

Les plus values exceptionnelles dégagées sur cession d'éléments d'actifs de l'association se sont élevées en 2011 à 335 K€

18. Détail des transferts de charges

Au 31 décembre 2011, les transferts de charges s'élèvent à 351 K€. Il se décompose de la manière suivante :

(en €)	31/12/2011	31/12/2010	Var (€)	Var (%)
Transfert de charges d'exploitation	96 152	31 904	64 248	201%
Transfert de charges formation continue	144 973	85 149	59 825	70%
Déplacements re-facturés aux établissements		103	-103	-100%
Personnel mis à dispositions entre établissements	110 370	156 804	-46 434	-30%
	351 495	273 960	77 535	28%

Les principaux produits liés aux transferts de charges concernent :

- les formations remboursées par l'organisme de formation continue UNIFAF pour 145 K€,
- des salaires de 2 directeurs refacturés à la Coalition Internationale Sida (Plus) pour 110 K€.

Effectifs

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22)

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres dirigeants	13	
Cadres	127	1
Agent de maîtrise et techniciens		
Employés	308	
TOTAL	448	1

Commentaire :

- Il s'agit de l'effectif de l'association AIDES en nombre de personnes au 31/12/2011
- L'effectif en équivalent temps plein s'élève à 413 personnes
- Les données sont extraites du fichier du personnel au 31/12/2011

19. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

En vertu des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, les organismes qui font appel à la générosité du public dans le cadre national avec de grands moyens de communication ou sur la voie publique sont tenus d'établir un Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

En application de l'art. 9 de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est présenté dans l'annexe des comptes annuels. L'annexe décrit les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable N° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et des fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009.

Pour l'exercice clos 2011, le compte d'emploi annuel des ressources a été établi conformément aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires applicables.

En 2011, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public se décompose de la manière suivante :

COMPTE D'EMPLOIS ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

EXERCICE 2011

EMPLOIS	Emplois de N Compte de Résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprés du public, utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources de N Compte de Résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprés du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		725 473
1 - MISSIONS SOCIALES	27 262 485	10 472 308	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	18 242 564	18 242 564
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
* Actions réalisées directement			* Dons manuels non affectés		
> Prévention auprès des populations :			* Dons manuels affectés	16 079 984	16 079 984
HSH (Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH))	4 036 622	943 956	* Legs et autres libéralités non affectées	0	0
Migrants	2 713 358	1 202 184	* Legs et autres libéralités affectées	668 210	668 210
Détenus	460 857	223 160			
Femmes	324 388	185 811	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 494 369	1 494 369
CPP (Consommateurs de produits psycho actifs)	5 364 248	245 565			
Grand Public	3 220 287	2 985 694			
Autres	548 206	258 059			
> Soutien auprès des populations :					
PVAH / VHC (Personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite)	6 611 372	1 798 203			
Démocratie sanitaire	207 050	107 444			
> Ressources externes	68 522	26 410			
* Versements à d'autres organismes agissant en France	10 000	10 000	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	629 376	
1.2 Réalisées à l'étranger					
* Actions réalisées directement	1 792 424	979 727			
> Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 885 150	1 502 096	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	19 530 569	
			Subventions publiques internationales	1 312 924	
			Subventions publiques nationales	18 217 745	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 399 622	4 306 648			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 399 622	4 306 648	4 - AUTRES PRODUITS	917 153	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0	0	Production stockées	-10 635	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0	Ventes et prestations de service et péts annexe	116 012	
			Produits financiers	1 941	
			Produits exceptionnels	809 635	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 640 234	3 585 899			
TOTAL		18 364 857			
			VI - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	39 319 662	
			II - REPRISÉS DES PROVISIONS	901 015	
			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	325 133	
			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)	-225 000	
			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
			VI - TOTAL GENERAL	40 545 810	18 017 564
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					
			VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		18 364 857
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		378 179
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	7 431 114	Bénévoles			
Frais de recherche de fonds	0	Prestations en nature		5 353 530	
Frais de fonctionnement et autres charges	389 518	Dons en nature		2 467 102	
Total	7 820 632		Total	7 820 632	

**ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES
RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU
PUBLIC DE L'EXERCICE 2011**

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est dorénavant établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois, d'une part, et l'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public ainsi que le suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours, d'autre part.

19.1. Présentation des ressources

19.1.1. Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Pour assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures, le tableau de compte d'emploi annuel des ressources reprend en « A nouveau » le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au début de l'exercice.

Au 01/01/11, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées a été estimé pour AIDES à un montant de +725 K€.

19.1.2. Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public présentées dans le Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public regroupent les comptes comptables suivants (en €) :

Compte comptable	Libellé	2011	2010	Var (€)	Var (%)
75430000	Dons par prélèvement automatique	15 239 734	14 540 422	699 312	5%
75440000 (75450000 en 2010)	Dons hors prélèvement automatique	840 251	866 751	-26 500	-3%
75410000	Dons avec reçus et abandon des frais Volontaires	128 745	285 188	-156 442	-55%
75411000	Dons sans reçus	142 258	197 680	-55 422	-28%
7547....	Mécénat / parrainage	744 567	311 713	432 854	139%
7546....	Opérations de collecte de fonds	409 778	375 232	34 546	9%
7895..	Report des ressources non utilisées (*)	25 000	0	25 000	0%
6895..	Engagements à réaliser sur ressources affectées (*)	-250 000	-25 000	-225 000	900%
75500000	Legs	668 210	324 353	343 857	106%
75450000 (75440000 en 2010)	Tickets Services offerts	69 020	139 980	-70 960	-51%
TOTAL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC A AFFECTER		18 017 564	17 016 320	1 001 244	6%

(*) « Comptes 789 - le report des ressources non utilisées des campagnes antérieures » est intégré dans la rubrique « III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » du CER et « Comptes 689 - les engagements à réaliser sur ressources affectées » dans la rubrique « III - Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

L'arrêté du 30 Juillet 1993 fixe la liste des rubriques des ressources collectées auprès du public du Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public. Les produits de la vente des dons en nature doivent être identifiés à part entière. La comptabilité générale de AIDES n'intègre pas cette spécificité ; la part des produits de la vente de dons en nature a été identifiée uniquement en comptabilité analytique. Elle concerne uniquement les braderies de Paris et de Marseille et le dîner de soutien organisé par le fonds de dotation LINK.

Les Ressources Collectées auprès du Public constituent 45 % du total des produits de l'association (contre 38% en 2007 et 19% en 2005). Ces produits n'incluent pas la valorisation des espaces de communication.

Depuis 2005, les ressources collectées auprès du public n'ont cessé d'augmenter. Entre 2008 et 2011, ces ressources enregistrent une progression de 6 % par an (+1M€ en moyenne par an) contre 28% (+3 327 K€) entre 2007 et 2008 et 58% entre 2006 et 2007 (+4 323 K€). La progression de 1,2 M€ des ressources collectées auprès du public porte principalement sur les dons par prélèvement automatique (+699 K€) correspondant essentiellement aux dons réalisées sur le programme de collecte de rue, les legs (+344 K€) ainsi que le Mécénat / parrainage (+434 K€).

Le changement de modalité d'application de la méthode de comptabilisation des dépenses de marketing de rue opéré depuis 2008 nous oblige à limiter notre capacité d'investissement sur ce projet. Mais ce ralentissement de croissance ne remet absolument pas en cause la rentabilité de ce projet dont découle une plus grande autonomie financière de l'association.

Depuis 2006, a été ajoutée la valorisation des tickets services offerts (69 K€ en 2011). L'intégralité de ces tickets services est utilisée pour le soutien des personnes dans les missions sociales.

19.2. Présentation des emplois

Les emplois ont été divisés en plusieurs catégories. Celles-ci correspondent à la comptabilité analytique de l'association.

A compter du 01/01/11, AIDES a mis en place un nouveau plan analytique.

Le nouveau plan analytique de AIDES intègre la priorisation du plan national de lutte contre le VIH autour des populations vulnérables, notamment HSH (Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes) et populations migrantes.

La comptabilité analytique est un outil de gestion et d'orientation stratégiques / d'aide à la décision politique de l'association.

Ce changement était rendu nécessaire pour les raisons suivantes :

- Une forte croissance et la nécessité de s'adapter à son environnement : l'ancien plan analytique datait de 2004. Depuis lors, AIDES a connu une forte croissance (budget multiplié par deux) et devait s'adapter à une nouvelle donne, la mise en place des

Agences Régionales de Santé (ARS) et, en parallèle, celle des Territoires d'Action (TA) dans le réseau AIDES,

- Le besoin d'harmonisation des pratiques au sein de AIDES et de rationaliser la codification sur l'ensemble de réseau. Le nouveau plan analytique n'est cependant pas figé, cet outil est amené à évoluer selon les besoins,
- La nécessité d'un meilleur pilotage pour l'aide à la décision par des analyses d'activités annuelles et pluriannuelles.

A noter qu'une consolidation analytique annuelle figure dans les recommandations de l'audit de la Cour des Comptes sur les exercices 2003/2006.

19.2.1. Les missions sociales

AIDES mène en France des actions de prévention et/ou de soutien auprès des populations les plus vulnérables face au VIH/sida et aux hépatites à savoir :

- Les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH),
- Les migrants,
- Les personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite (PVVIH),
- Les détenus,
- Les femmes,
- Les consommateurs de produits psycho actifs,
- Le grand public : actions d'information et de sensibilisation du public (campagnes sur le VIH, la prévention et les modes de transmission),
- Les autres populations vulnérables : ce champ regroupe toutes les autres populations vulnérables auprès desquelles AIDES intervient et non citées précédemment comme par exemple les actions auprès des personnes sourdes, des travailleur (se)s du sexe, des transsexuel(le)s, des enfants / adolescents.

Ces champs populationnels intègre les actions de démarche qualité et d'innovation / expérimentation de nouvelles formes d'actions auprès de ces populations, de formations des volontaires et des salariés de AIDES, de prévention et de réduction des risques, de soutien des personnes, action asociale et juridique, insertion socioprofessionnelle, d'action thérapeutique, d'information sur les traitements et de la recherche et enfin d'information et de sensibilisation du public et le plaidoyer politique.

Outre ces champs populationnels, les missions sociales de AIDES comprennent aussi :

- La démocratie sanitaire. AIDES représente les personnes infectées par le VIH ou une hépatite virale dans le système de santé (Agences Régionales de Santé ARS, des Conférences Régionales de Santé CRS, des COREVIH, du Collectif Inter associatif de la Santé CISS, de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé INPES, des observatoires etc ...) pour améliorer leur prise en charge et défendre les droits des malades.
- Les ressources externes (expertise / conseil) : mise en place de pôles de compétences au sein de AIDES afin de réaliser des formations à l'externe dans le cadre de la promotion de la santé ; et de contribution participatives de AIDES lors de réunions externes.

Enfin, AIDES mène des actions à l'international auprès des populations vulnérables en partenariat avec des associations d'autres pays essentiellement en Afrique (40 associations dans 20 pays). AIDES contribue au renforcement des capacités de ces associations (soutien technique, formations, plaidoyer pour l'accès aux soins et à la prévention etc ...).

Par ailleurs, en tant que membre fondateur, AIDES soutient la Coalition International Sida (PLUS) afin de réaliser des actions à l'étranger. A ce titre, AIDES a reversé à la coalition un montant de 1500 K€ en 2011.

19.2.2. Les frais de recherche de fonds

Ces frais sont ventilés en trois rubriques :

- Les frais d'appel à la générosité du public

Il s'agit des coûts de recherche de fonds privés, dons des particuliers, legs, donations. Ces frais d'appel à la générosité du public se décomposent en frais de collecte (campagnes de marketing direct, les prestations liées à l'investissement dans la collecte dans la rue), en frais de traitement (gestion de la base de données, reçus fiscaux...), en autres frais de collecte auprès des particuliers et en gestion des legs et donations.

- Les frais de recherche des autres fonds privés : frais liés au mécénat
- Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publiques : obtention de subvention, prix de journée et autres concours.

19.2.3. Les frais de fonctionnement

On y retrouve la direction, l'animation régionale des délégations de AIDES, les services financiers (comptabilité, gestion, audit interne), le Commissariat aux Comptes, la paye, le secrétariat, la communication interne, la gestion des ressources humaines, les services généraux et informatique et les différents coûts liés au fonctionnement de la structure (assurances, charges locatives, entretien / maintenance, photocopieurs, affranchissements / téléphone, courrier, fournitures, services bancaires et frais financiers, impôts fonciers...), la

vie associative (Conseil d'Administration, Bureau, Présidence etc...), les frais liés à la représentation des salariés et les frais financiers. Ces derniers sont importants étant donné le versement toujours décalé des subventions publiques, contrairement aux dépenses qui sont réglées au moment de l'action.

Par ailleurs, nous estimons que la part des frais de communication générale de l'Association n'est pas significative. La communication externe de AIDES consiste en campagnes de sensibilisation auprès du public ou d'actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. Celle-ci est donc assimilable aux missions sociales et non aux frais de fonctionnement.

19.2.4. Les dotations aux provisions

Ce poste regroupe les dotations aux provisions constatées sur l'exercice de toutes natures (exploitations, financières et exceptionnelles). A titre d'exemple, on y trouve les provisions pour risques et charges pour dépréciation des créances ou dépréciation des immobilisations.

19.2.5. Les engagements à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit des engagements à réaliser sur les subventions, les dons manuels ainsi que les legs et les donations. En d'autres termes, il s'agit des dotations sur fonds dédiés.

19.3. Modalités de répartition du financement des emplois

Les ressources de AIDES sont principalement composées de :

- subventions (d'Etat, de la Commission Européenne, des collectivités locales, des fondations ou entreprises privées et autres organismes sociaux),
- la collecte de fonds (dons, legs et donations),
- autres fonds privés (subventions, cotisations des volontaires de l'association etc...)

Sauf demande expresse des donateurs, les fonds collectés auprès du public sont affectés aux missions sociales, aux frais d'appel de la collecte, aux frais de fonctionnement, ou ressources non utilisées reportées sur l'année suivante conformément à l'objet social et aux décisions d'affectation du Conseil d'Administration de AIDES.

Les ressources collectées auprès du public sont affectées prioritairement en fonction :

- des décisions du Conseil d'Administration sur une affectation spécifique,
- des coûts des missions sociales insuffisamment ou non financés par les subventions,
- des coûts du fonctionnement insuffisamment ou non financés par les subventions.

19.3.1. Coût des missions sociales

Les ressources collectées auprès du public viennent dans la plupart des cas compléter une insuffisance de financement d'une action par les subventions publiques. Le montant affecté aux missions de AIDES n'est donc pas attribué précisément à une charge particulière (déplacements, photocopies...).

19.3.2. Coût de la recherche de fonds

19.3.2.1 Coût de l'appel à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public peuvent financer :

- le coût des salariés du service,
- les honoraires de sociétés spécialisées dans la gestion de donateurs,
- les prestations liées à l'investissement dans la collecte dans la rue,
- les coûts de conception des messages envoyés par mailing aux donateurs,
- les frais d'édition,
- les frais d'affranchissement,
- les frais de traitement des dons (prestataire externe chargé de la gestion de la base de données des donateurs, édition des reçus fiscaux),
- les services bancaires,
- une quote-part de charges indirectes (téléphone, photocopies, fournitures de bureau...).

Remarque concernant la méthode de présentation des coûts du prestataire en charge de la collecte de rue :

Une part de la prestation liée à l'investissement dans la collecte de rue correspond à des missions sociales de AIDES. Le programme de collecte de rue comporte l'activité de collecte de fonds de rue (avec le recrutement de donateurs par prélèvements automatiques par le biais d'un prestataire ONG Conseil spécialisé dans ce type de collecte) mais consiste en premier lieu en une opération d'information et de sensibilisation du public (sur des thématiques telles que le soutien aux malades, la prévention et les modes de transmission) dont la quote part est estimée à 40% de la prestation. De même que le coût de la formation préalable des recruteurs assumée par le prestataire en lien étroit avec AIDES est évalué à 10% de la prestation. Le coût de l'appel à la générosité du public sur ce programme représente 50% de la prestation. Cette répartition fait suite à une étude commandée par AIDES et menée par ONG Conseil auprès des personnes abordées dans la rue lors de missions menées dans plusieurs villes représentatives de celles où AIDES est présent tout au long de l'année. Cette répartition figure dans les contrats de prestation de collecte de rue depuis 2010 entre AIDES et son prestataire ONG Conseil.

19.3.2.1 Coût de la recherche des autres fonds privés ainsi que des subventions et autres concours publics

Contrairement à l'appel à la générosité du public dont le coût est obtenu à partir des données de la comptabilité analytique et qui concerne une mission dévolue essentiellement au service collecte du siège, la recherche des autres fonds privés et surtout des subventions et des autres concours publics concerne un grand nombre d'acteurs à tous les niveaux sur l'ensemble du réseau AIDES et ne peut être identifiée à partir des données de la comptabilité analytique. Par ailleurs, nous n'avons pas la possibilité de déterminer une clé de répartition pertinente.

19.3.3.Coût de fonctionnement

AIDES est organisé en trois niveaux : un siège, 6 délégations régionales, et une trentaine de territoires d'action.

Dans les territoires d'action, le coût de la structure du territoire d'action (loyer, téléphone, photocopies, affranchissement...) a été réparti sur les actions de ce territoire d'action en fonction du poids pondéré des charges directes des actions concernées (hors fonds dédiés).

Pour certains territoires d'action, les frais de la structure du territoire ont été répartis suivant des clefs de répartition fixées.

19.3.4.La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public

Ce montant ne peut être obtenu à partir des données de la comptabilité analytique ou d'une clé de répartition pertinente. Par ailleurs, nous estimons que la part financée par les ressources collectées auprès du public n'est pas significative.

En effet, la plupart des immobilisations acquises par l'association le sont au moyen de subventions d'investissement et si ce n'est pas le cas, les dotations aux amortissements sont imputées sur les actions ou le fonctionnement. Ainsi les immobilisations acquises au moyen de dons collectés sont marginales.

19.3.5.La neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.

Ce montant ne peut être obtenu à partir des données de la comptabilité analytique ou d'une clé de répartition pertinente. Par ailleurs, nous estimons que la part financée par les ressources collectées auprès du public n'est pas significative.

19.3.6.Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.

Au 31/12/11, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à un montant de 378 K€. Il est constitué par :

- Le report de l'exercice antérieur à 2009 pour 169 K€,
- Le report de l'exercice 2009 pour 581 K€,
- Le report de l'exercice 2010 pour -25 K€,
- Le report de l'exercice 2011 pour -347 K€.

19.4. Nature et quantité des aides en nature perçues par AIDES

19.4.1. Campagnes de publicité offertes

Les campagnes de publicité offertes figurent dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Les opérations de communication externe de AIDES sont organisées, entre autres, sous forme de campagnes grand public. Ces campagnes de sensibilisation ont été réalisées en partenariat avec des entreprises de communication privées qui ont offert la majeure partie de leurs prestations à l'Association.

Dans le Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du public, la valorisation des campagnes de publicités offertes figure en emplois dans les missions sociales (il s'agit de campagnes de sensibilisation et non de campagnes de communication générale de l'association qui relèveraient alors des frais de fonctionnement) et en ressources dans les prestations en nature.

Ces prestations effectuées à titre gracieux ont été estimées pour l'exercice 2011 à 2 467 K€ et se décomposent de la manière suivante (en €):

(en €)	2011
Espaces Offerts en Télévision ou DVD	
Sexe Condom & BD	9 923
Clever Dick	107 728
<hr/>	
<i>Sous-total</i>	117 651
Espaces Offerts en Radio	
Braderie de la Mode	13 438
<hr/>	
<i>Sous-total</i>	13 438
Espaces Offerts en Affichage	
Braderie de la Mode	18 254
<hr/>	
<i>Sous-total</i>	18 254
Espaces offerts en encarts Presse	
Sexe Condom & BD	34 000
Braderie de la Mode	283 893
Campagne Institutionnelle	18 899
<hr/>	
<i>Sous-total</i>	336 792
Campagne Internet	
Divers	0
<hr/>	
<i>Sous-total</i>	0
Divers	
Braderie de la Mode	10 678
Création Sexe Condom & BD - GSP	1 086 650
Création Clever Dick - TBWA	867 000
Création Sexyfingers - JWT	16 639
<hr/>	
<i>Sous-total</i>	1 980 967
<hr/>	
TOTAL	2 467 102

19.4.2. Autres dons en nature

Certaines collectivités locales mettent à la disposition de délégations de AIDES des locaux et du matériel. Des préservatifs et autres outils de prévention sont parfois donnés à l'association.

Au 31 décembre 2011, le recensement de ces ressources en nature n'a pu être effectué.

19.5. Etat des effectifs bénévoles

La valorisation du volontariat figure dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Les heures de volontariat ont été valorisées dans le rapport d'activité annuel de AIDES et dans l'annexe des comptes annuels de l'exercice 2011. Ces heures comprennent à la fois le temps passé sur les actions de l'Association (prévention, réduction des risques, soutien des personnes, actions internationales...) et le temps autour de la vie associative (conseils des départements, conseil de régions, conseils d'administration, assemblées générales...).

La valorisation du volontariat, qui figure en troisième partie du compte de résultat s'élève à 5 353 530 €.

Cette évaluation du temps de présence des volontaires de AIDES pour 2011 a été établie d'après les éléments de valorisations suivants :

- le nombre d'heures de volontariat : 289 380 heures correspondant à 795 volontaires effectuant 7 heures de volontariat par semaine en moyenne sur l'année,
- le coût horaire de valorisation : 18,50 € (charges sociales comprises, correspondant au coût horaire d'un répondant téléphonique à Sida Info Services).

La vie associative est une part importante du volontariat de AIDES, car c'est lors des débats au sein de ces institutions que s'élabore les priorités de AIDES, et leur transformation en actions tant en interne, qu'en actions de lobby vers l'extérieur. La vie associative fait donc partie des missions sociales de AIDES, puisque c'est par elle que se construit la parole des personnes touchées par le sida.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

AIDES
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2011

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandicci
93500 PANTIN

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1°) Frais de déplacement, de missions, réglés directement par l'Association ou remboursés aux administrateurs de AIDES.

Nature, objet, modalités et personnes concernées :

A ce titre, pour l'exercice 2011, et pour les administrateurs suivants de AIDES, ces sommes se sont élevées à :

Mme Catherine AUMOND	15.370,56 €
M. Frédéric BINOUST	2.722,00 €
M. Alain BONNINEAU	1.079,80 €
M. Stéphane CALMON	929,91 €
Mme Graciela CATTANEO	1.358,06 €
M. Samuel GALTIE	1.788,49 €
Mme Jeanne GAPIYA	1.129,72 €
Mme Claire GIROU	68,78 €
M. Jean-Christophe GOULIER	1.664,04 €
M. Patrick GREGORY	9.190,02 €
M. Jérémie HEDIN	2.854,44 €
Mme Hakima HIMMICH	919,10 €
M. Eric MEYERS	384,62 €
Mme Séverine MOULLIOT	2.045,75 €
Mme Daniella NGUYEN MAKONGO	152,90 €
Mme Lise PINEAULT	5.562,16 €
M. Michel SIMON	7.263,04 €
M. Bruno SPIRE	25.840,58 €
Mme Marie SUZAN	3.729,56 €
M. Aliou SYLLA	933,63 €
M. Christian VERGER	7.511,01 €
M. Philippe ZUCCOLO	1.171,71 €

Total	93.669,88 €

2°) Frais de télécommunication des administrateurs de AIDES

Nature, objet, modalités et personnes concernées :

A ce titre, pour l'exercice 2011, et pour les administrateurs suivants de AIDES, ces frais de télécommunication se sont élevés à :

Mme Catherine AUMOND	514,71 €
M. Frédéric BINOUST	379,00 €
M. Alain BONNINEAU	86,16 €
M. Stéphane CALMON	98,38 €
Mme Graciela CATTANEO	325,77 €
M. Samuel GALTIE	301,39 €
M. Patrick GREGORY	427,48 €
M. Jérémie HEDIN	175,00 €
Mme Isabelle LEFEVRE	379,00 €
M. Bruno SPIRE	3.952,42 €
Mme Marie SUZAN	1.496,68 €
M. Philippe ZUCCOLO	1.019,39 €

Total	9.152,38 €

3°) Frais divers remboursés aux administrateurs de AIDES

Nature, objet, modalités et personnes concernées :

A ce titre, pour l'exercice 2011, et pour les administrateurs suivants de AIDES, ces frais se sont élevés à :

Mme Catherine AUMOND	250,00 €
Mme Jeanne GAPIYA	600,00 €
Mme Claire GIROU	100,00 €
M. Patrick GREGORY	880,00 €
Mme Hakima HIMMICH	150,00 €
Mme Séverine MOUILLOT	487,73 €
Mme Lise PINEAULT	1.120,00 €
M. Bruno SPIRE	1.460,00 €
Mme Marie SUZAN	540,00 €
M. Aliou SYLLA	250,00 €
M. Christian VERGER	484,91 €

Total	6.322,64 €

4°) Avances de frais de déplacement accordées à des administrateurs de AIDES

Nature, objet, modalités et personnes concernées :

A ce titre, pour l'exercice 2011, et pour les administrateurs suivants de AIDES, ces avances de frais de déplacements se sont élevés à :

M. Patrick GREGORY	1.000,00 €
M. Christian VERGER	800,00 €

Total	1.800,00 €

5°) Convention conclue entre AIDES et le Conseil d'Etat quant à la rémunération d'un administrateur.

Nature, objet et modalités :

Conformément à la convention signée en date 1^{er} janvier 2008, le Conseil d'Etat facture à AIDES la rémunération brute et les charges patronales de Monsieur Christian SAOUT.

Le montant constaté en charge relatif à cette opération pour l'exercice 2011, s'élève à 90.436,34 €.

Personne concernée :

Monsieur Christian SAOUT, administrateur jusqu'au mois de juillet 2011.

6°) Avance de trésorerie entre AIDES et Arcad Sida

Nature, objet et modalités :

AIDES a consenti des avances de trésorerie à l'association Arcad Sida pour financer des actions dans le cadre des projets internationaux de AIDES.

Au 31 décembre 2011, le solde de ces avances s'élève à 3.034,73 €.

Personne concernée :

Monsieur Alliou SYLLA, représentant permanent d'Arcad Sida, Administrateur de AIDES est également, Président de l'association Arcad Sida et administrateur de la CIS (trésorier).

7°) Avance de trésorerie entre AIDES et ALCS

Nature, objet et modalités :

AIDES a consenti des avances de trésorerie à l'association ALCS pour financer des actions dans le cadre des projets internationaux de AIDES.

Au 31 décembre 2011, le solde de ces avances s'élève à 2.818,26 €.

Personne concernée :

Madame Hakima HIMMICH, représentante permanente de l'ALCS, Administrateur de AIDES jusqu'au 18 juin 2011 est également, Présidente de l'association ALCS et administrateur de la CIS (vice-présidente).

8°) Avance de trésorerie entre AIDES et ANSS

Nature, objet et modalités :

AIDES a consenti des avances de trésorerie à l'association ANSS pour financer des actions dans le cadre des projets internationaux de AIDES.

Au 31 décembre 2011, le solde de ces avances s'élève à 3.103,21 €.

Personne concernée :

Madame Jeanne GAPIYA, représentante permanente de l'ANSS, Administrateur de AIDES à compter du 18 juin 2011 est également, Présidente de l'association ANSS.

9°) Avance de trésorerie entre AIDES et COCQ SIDA

Nature, objet et modalités :

AIDES a consenti des avances de trésorerie à l'association COCQ SIDA pour financer des actions dans le cadre des projets internationaux de AIDES.

Au 31 décembre 2011, le solde de ces avances s'élève à 5.420,45 €.

Personne concernée :

Madame Lise PINEAULT, administrateur de la Fondation Québécoise du Sida, Administrateur de AIDES est également, Présidente de la CIS.

10°) Opérations réalisées entre AIDES et La Coalition Internationale Sida (Plus)

Nature, objet et modalités :

Au titre de l'exercice 2011, les opérations suivantes sont intervenues entre AIDES et la Coalition Internationale Sida (Plus) :

Apport annuel de Plus en faveur de AIDES (produits) :	100.000 €
Refacturation par AIDES d'une mise à disposition de locaux et participation aux frais de services généraux (du 01/01/2011 au 29/02/2011) pour un montant de (produits) :	7.709 €
Refacturation par AIDES de travaux de câblage pour un montant de (produits) :	10.110,70 €
Refacturation par AIDES de frais de missions pour un montant de (produits) :	10.125,18 €
Refacturation par AIDES des salariés suivants (produits) :	
Vincent Pelletier, Directeur :	10.783,52 €
Emmanuel Trenado, Secrétaire permanent :	99.586,32 €
Apport annuel de AIDES en faveur de Plus (charges) :	1.500.000 €
Cotisation annuelle de AIDES au profit de PLUS (charges) :	1.000 €

Personnes concernées :

Monsieur Bruno SPIRE, représentant permanent de AIDES au Conseil d'Administration de Plus est également, Président de AIDES, administrateur du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire » ;

Monsieur Michel SIMON, représentant permanent de AIDES au Conseil d'Administration de Plus jusqu'au 4 septembre 2011 est également, Vice-président de AIDES, Président de l'association [Im]Patients, Chroniques et Associés, Président du fonds de dotation LINK, Président du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire » ;

Madame Lise PINEAULT, Présidente de Plus, est également administratrice de AIDES, administratrice de la Fondation Québécoise du Sida ;

Monsieur Aliou SYLLA, représentant permanent d'Arcad Sida au Conseil d'Administration de Plus est également, Président d'Arcad Sida, Administrateur de AIDES jusqu'au CA du 18 juin 2011 ;

Madame Hakima HIMMICH, représentante permanente de l'ALCS au Conseil d'Administration de Plus est également, Administratrice de AIDES jusqu'au CA du 18 juin 2011 ;

Madame Graciela CATTANEO, au Conseil d'Administration de Plus à compter du 4 septembre 2011 est également, Administratrice de AIDES ;

Monsieur Vincent PELLETIER, directeur de PLUS, directeur général de AIDES est également, administrateur du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire ».

11°) Opérations réalisées entre AIDES et la Fondation Québécoise Sida (FQS)

Nature, objet et modalités :

AIDES a consenti des avances de trésorerie à la Fondation Québécoise Sida pour mettre en place des opérations de collecte de rue et financer ainsi des actions à l'international menées par des organismes de lutte contre le sida.

Le montant des avances remboursables réalisées par AIDES au profit de la FQS, pour financer les opérations de collecte, entre juillet 2007 et le 31 décembre 2011, s'élève à 1.740.286,00 € (part relative à l'année 2011 : 407.323 €).

Les avances remboursées, depuis le début du partenariat, par la FQS s'élèvent au 31 décembre 2011 à 1.173.225 € (part relative à l'année 2011 : 558.129 €).

Au 31 décembre 2011, le montant du prêt apparaissant à l'actif du bilan de AIDES s'élève de 567.061 €.

Personnes concernées :

Monsieur Bruno SPIRE, représentant permanent de AIDES, Président de AIDES est également, administrateur de PLUS, administrateur du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire » ;

Madame Lise PINEAULT, Administratrice de AIDES, est également Présidente de PLUS, Administratrice de la Fondation Québécoise du Sida.

12°) Opérations réalisées entre AIDES et le Fonds de dotation LINK

Nature, objet et modalités :

Un accord entre AIDES et LINK prévoit l'organisation par le fonds de dotation LINK d'un dîner de soutien dont les bénéfices générés sont versés à AIDES pour le financement de ses actions.

Au titre de 2011, les produits constatés par AIDES pour cette opération se sont élevés à 250.000 €.

Personne concernée :

Monsieur Michel SIMON, représentant permanent de AIDES, est également, vice-président de AIDES, président de l'association [Im]Patients, Chroniques et Associés, président du fonds de dotation LINK, Président du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire », administrateur de Plus jusqu'au 4 septembre 2011.

13°) Opérations réalisées entre AIDES et le Fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire »

Nature, objet et modalités :

AIDES a effectué en date du 28 mars 2011 un don d'un montant de 10.000 € au fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire », pour le démarrage de ses activités.

AIDES a refacturé au fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire » des frais de mission. Au titre de 2011, le montant de ces frais s'élève à 798,30 €.

Personnes concernées :

Monsieur Michel SIMON, représentant permanent de AIDES, est également, vice-président de AIDES, président de l'association [Im]Patients, Chroniques et Associés, président du fonds de dotation LINK, Président du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire », administrateur de Plus jusqu'au 4 septembre 2011 ;

Monsieur Bruno SPIRE, représentant permanent de AIDES, Président de AIDES est également, administrateur de PLUS, administrateur du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire » ;

Monsieur Samuel GALTIE, administrateur de AIDES est également, administrateur du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire ».

Monsieur Vincent PELLETIER, administrateur du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire », directeur de PLUS est également, directeur général de AIDES.

14° Opérations réalisées entre AIDES et l'association [Im]Patients, Chroniques et Associés

Nature, objet et modalités :

Au titre de l'exercice 2011, les opérations suivantes sont intervenues entre AIDES et l'association [Im]Patients, Chroniques et Associés :

Refacturation par AIDES de frais concernant la création de leur site Internet pour un montant de (produits) :	2.065,64 €
Reversement par AIDES de soldes de subventions 2011 pour un montant de (produits) :	
AFSEP :	20.157,44 €
Fondation ROCHE :	964,05 €
Refacturation par AIDES des salariés suivants (produits) :	
Laila LOSTE, coordinatrice :	29.506,94 €
Claire LALOT, coordinatrice :	22.474,33 €
Cotisation annuelle de AIDES au profit de [Im]Patients, Chroniques et Associés (charges) :	3.000,00 €
Refacturation par AIDES de frais de coordination pour un montant de (charges) :	909,66 €

Personne concernée :

Monsieur Bruno SPIRE, représentant permanent de AIDES au Conseil d'Administration de Plus est également, Président de AIDES, administrateur du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire ».

Fait au Tourne,
Le 15 mai 2012



P/ DURAND et Associés Aquitaine
Jean-Luc BEY
Commissaire aux comptes et Mandataire social